



Appel à candidature

Prix de thèse SFBV-AAF

En 2023, la Société Française de Biologie Végétale et l'Académie d'Agriculture de France décerneront conjointement un prix pour récompenser une thèse excellente dans le domaine de la biologie végétale.

Éligibilité : la thèse devra avoir été soutenue entre le 1^{er} Janvier 2022 et le 1^{er} Février 2023, le doctorant et son directeur de thèse doivent être membres de la SFBV au moment du dépôt de la candidature. Des travaux de recherche appliquée (agronomique) ou de recherche fondamentale se situant en amont d'un possible transfert vers la recherche appliquée (agronomique) sont éligibles.

Candidature : la candidature comportera le manuscrit de thèse au format PDF et deux lettres de soutien. Elle devra être adressée à secretariat@sfbv.fr

Critères pris en compte par le jury : Le jury, composé pour moitié de membres de l'AAF et de la SFBV analysera l'originalité scientifique et / ou méthodologique ainsi que la valorisation (publications, brevets, congrès ...) des travaux de thèse.

Date limite : les candidatures devront être déposées avant le 30 Avril 2023 minuit.

Le/la lauréat-e recevra un prix de 500€ lors de la séance de rentrée de l'Académie d'Agriculture de France (Septembre 2023), sera invité-e à présenter ses travaux lors du prochain congrès de la SFBV (en 2024) et sera encouragé-e à écrire une note sur son travail de thèse dans les Notes Académiques de l'Académie d'Agriculture de France.